



# Réserve Africaine de Sigean

TRANSITION VERS DES PRATIQUES VERTUEUSES  
POUR UN PARC ANIMALIER EN ZONE HUMIDE





# LA RÉSERVE AFRICAINE DE SIGEAN

- Occitanie, Aude, littoral méditerranéen
- Parc animalier ouvert en 1974 sur 85 ha
- Aujourd'hui propriété de >375 ha dont :
  - 160 ha réservés au parc animalier (fixe)
  - >200 ha périphériques en espaces naturels ou agricoles (en croissance)
- Thématique : élevage et présentation au public de la faune africaine
- 2200 animaux de 150 espèces : 800 mammifères (herbivores++), 630 oiseaux (oiseaux d'eau++), 600 reptiles (tortues++)
- Points forts : *climat, paysages, grands espaces d'élevage, grands troupeaux, volière immersive de 1 ha, lagune de 10ha, oiseaux sauvages ++*

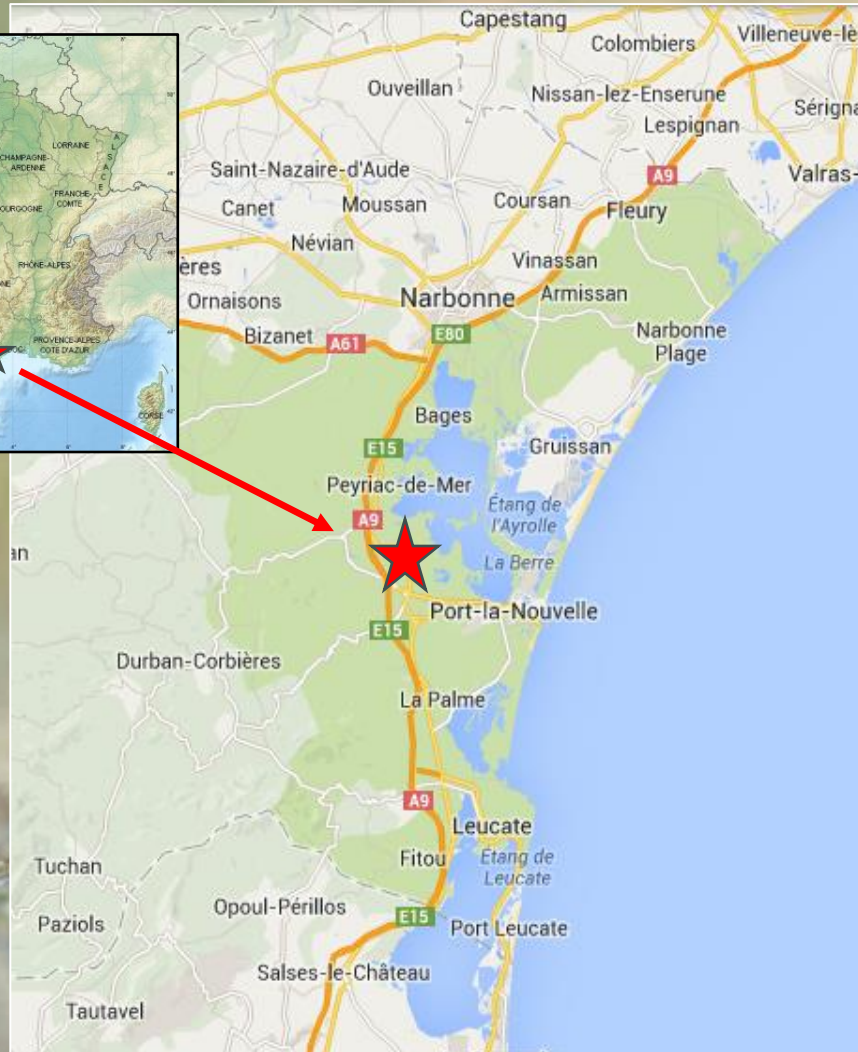
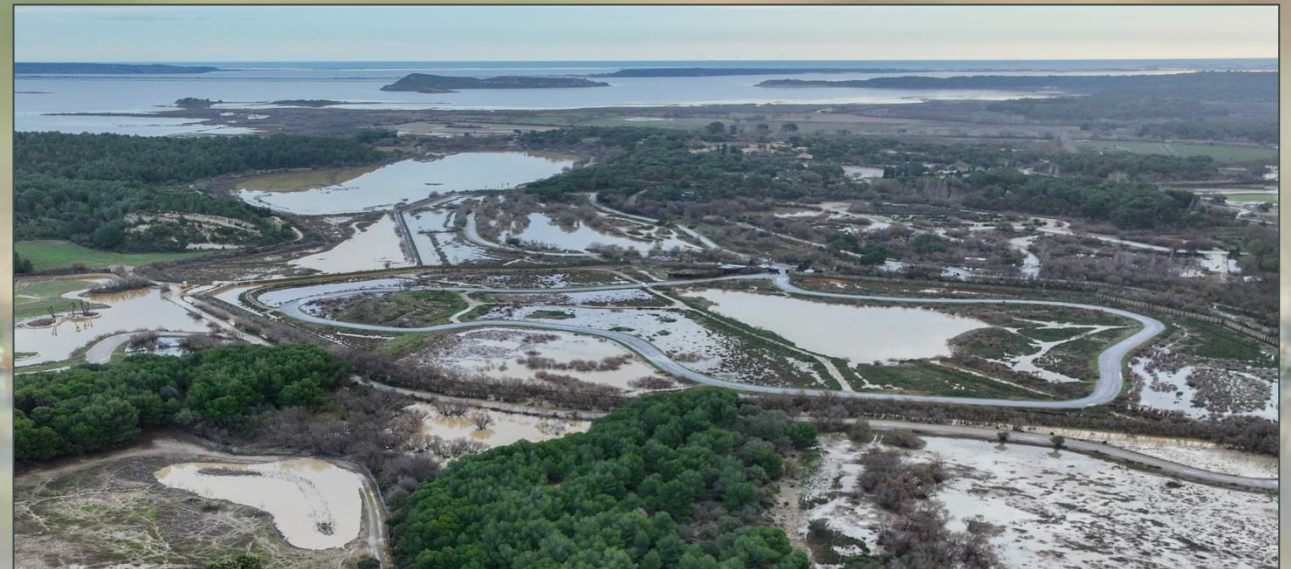




# « SIGEAN - LES - FLOTS »

RAS = propriété enclavée dans un complexe lagunaire littoral (Parc Naturel Régional Narbonnaise Méditerranée)

- De 25 à ~ 100 ha de ZH selon l'année et la saison
- Tous les gradients de salinité sont présents :
  - en période de sécheresse : 100% saumâtre (>10g/l)
  - en période d'inondations : 100% eau douce





# IMPORTANCE LOCALE DES ZH

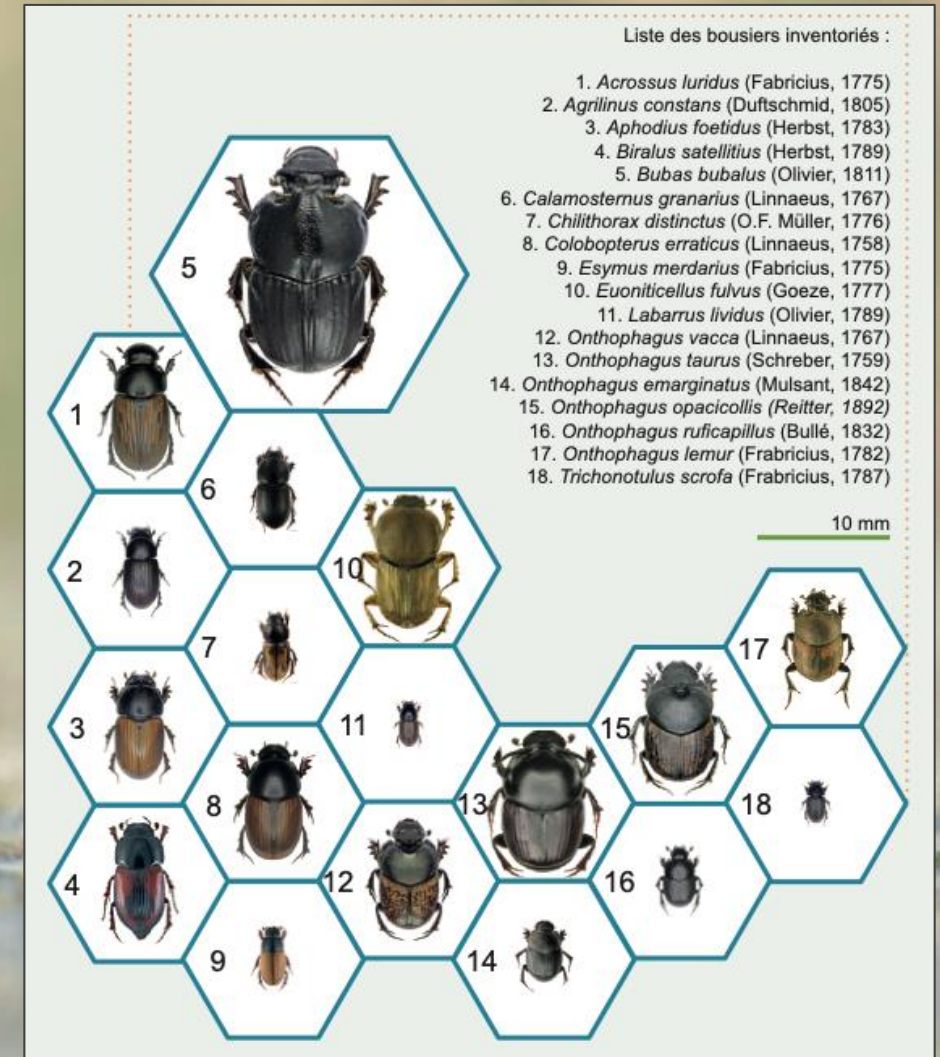
- ZH à l'origine de la diversité de nos paysages et milieux : *lagunes, prés salés, mares et marais d'eau douce temporaires, prairies humides, ripisylves, fleuve, delta côtier ...*
  - Grande diversité faunistique en toutes saisons
  - Grands troupeaux d'herbivores + ZH = forte attractivité pour l'avifaune migratrice/hivernante
- 
- ➔ Forte responsabilité de l'entreprise envers le milieu qui l'accueille depuis 1974
  - ➔ ZH méditerranéennes devenues logiquement un des piliers de nos actions de conservation via des partenariats avec les acteurs locaux : ADENA, Aude Claire, PNRNM, CEN Occitanie





# ACTIONS LOCALES

- ✓ **Inventaires faune flore** en 2018, assortis de préconisations de gestion (LPO II & Aude Claire)
- ✓ **Export du fumier** selon un plan d'épandage validé (DDETSPP)
- ✓ **Vermifugation des troupeaux** : sur coproculture, molécules peu toxiques pour les coprophages et la faune microbienne (fenbendazole), avermectines réservées aux cas individuels graves
- ✓ **Production fourragère (60 ha)** : sans intrants depuis > 20 ans
- ✓ **Espaces verts** : ni désherbants ni engrais depuis > 20 ans
- ✓ **Rénovation** du bâti et mise aux normes de l'assainissement
- ✓ **Désinfection des surfaces** : utilisation de l'électrolyse en remplacement de la pétrochimie





# LE NETTOYAGE DES SURFACES

## HYGIÈNE DES SURFACES = ENJEU MAJEUR EN PARC ANIMALIER

### DIVERSITÉ DES **SURFACES** A NETTOYER

- Elevage **d'animaux** (*bâtiment, bassins, abreuvoirs, caisses de transport, gamelles ...*)
- Accueil du **public** (*sanitaires, points de restauration, garde-corps, vitres, points de vision ...*)
- Locaux du **personnel** (*vestiaires, sanitaires, cuisines animalières, bureaux, locaux vétérinaires, points de restauration ...*)

### DIVERSITÉ DES **OBLIGATIONS** A RESPECTER

- Obligations **réglementaires** (*zoonoses, maladies émergentes ...*)
- Obligations **zootechniques** (*hygiène à maintenir, animaux ou leur nourriture en contact avec des surfaces humides*)
- Obligations **environnementales** (*pièces d'eau artificielles ++, proximité de cours d'eau ...*)

- ➡ Les surfaces à nettoyer et à désinfecter sont nombreuses et pas toujours connectées à un système d'assainissement
- ➡ Grand intérêt des solutions non toxiques et non polluantes en remplacement de la pétrochimie



# EAU SALINE ÉLECTROLYSÉE POUR LE NETTOYAGE DES SURFACES



PRINCIPE = nettoyage et désinfection des surfaces à l'aide d'une solution saline ( $\text{H}_2\text{O} + \text{NaCl}$  0.1%) transformée par électrolyse en :

- ▶ hydroxyde de sodium ( $\text{NaOH}$ ) : détergence
- ▶ acide hypochloreux ( $\text{HClO}$ ) : désinfection



acide hypochloreux  $\neq$  hypochlorite de sodium  
 $\text{HClO} \neq \text{NaClO}$   
acide faible non irritant  $\neq$  oxydant puissant et corrosif



# EAU SALINE ÉLECTROLYSÉE POUR LE NETTOYAGE DES SURFACES



## NORMES EUROPEENNES OBTENUES (sans action mécanique) (FDS)

- EN13727 : bactéricidie pour les mains
- EN13697 : bactéricidie en agro-alimentaire, industrie, usage domestique et collectivités
- EN13624 : fongicidie médicale
- EN13697 : fongicidie agro-alimentaire, industrie, domestique et collectivités
- EN14476 : virucidie médicale
- EN17126 : sporicidie médicale

**Bactéries** : *Staphylococcus aureus*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*

**Virus** : poliovirus, adenovirus, norovirus, influenza virus, parvovirus, herpesvirus, rotavirus, coronavirus, HIV ...

**Spores** : *Clostridium difficile*



# EAU SALINE ÉLECTROLYSÉE POUR LE NETTOYAGE DES SURFACES

## INDICATIONS (FDS) :

- Désinfection des surfaces en milieu médical/scolaire/industriel/ménager/industriel/piscines
- Désinfection des mains,
- Hygiène vétérinaire,
- Biocide en agro-alimentaire

## AVANTAGES :

- Pas de toxicité (*cutanée, oculaire, respiratoire, mutagénicité, cancérogénicité*)
- Pas de risques environnementaux (*toxicité, persistance, bioaccumulation*)

**LIMITES** : en cas d'épizootie, n'apparaît pas sur les listes de désinfectants approuvés par les autorités sanitaires

**INCONVENIENTS** : la solution est instable et se dégrade vite  
(→ eau + sel)

- stockage limité dans le temps
- besoin de la produire sur place





# EAU SALINE ÉLECTROLYSÉE POUR LE NETTOYAGE DES SURFACES

## EN PRATIQUE :

- Installation d'un générateur à proximité d'une arrivée et d'une évacuation d'eau
- S'utilise pure (désinfection) ou diluée jusqu'à 4x (nettoyage)
- A l'usage : légère odeur de chlore qui disparaît rapidement
- Très efficace en détergence
- Forte réduction des déchets plastiques (bidons réutilisables pendant des années)
- Remplacement du budget « produits d'entretien » par le coût du leasing et du forfait mensuel (! €€€)
- Pannes fréquentes (! SAV)

*Sigean : depuis 2022, forfait 50l/jour pour bâtiments primates, fauverie, vestiaires, sanitaires, restauration, bureaux, locaux vétérinaires ...*





MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION!

